

DIFFUSION RESTREINTE

# Viesion

## Géoréférencement des QPV



# Historique du document

Version	Date	Rôle	Acteur	Commentaires
1	20/09/2023	Rédacteur	RST	

## Sommaire

<b>1. Contexte</b>	<b>3</b>
<b>2. Mise en œuvre</b>	<b>3</b>
2.1 Configuration préalable	3
2.2 Saisie d'une adresse	3
2.2.1 Adresse avec QPV	3
2.2.2 Adresse avec saisie manuel du QPV	4
2.2.3 Adresse ne relevant pas d'un QPV	5
2.2.4 Adresse avec plusieurs types de zones	5
2.2.5 Non modification d'un QPV codé	6
2.3 Non rétroactivité du géoréférencement	6
2.4 QPV codés	6



# 1. Contexte

Viesion permet de configurer et suivre les « zones » attachées aux adresses. Les « zones » sont des subdivisions des communes, au titre desquelles on trouve notamment les « types de zones » **Quartier Prioritaire de la politique de la Ville**.

Les types de zones et les zones sont complètement configurables dans Viesion par les administrateurs habilités.

Jusqu'à lors, il était nécessaire de saisir manuellement une zone à rattacher à l'adresse d'un participant.

Désormais, l'identification pourra se faire automatiquement à partir de l'adresse saisie pour le type de zone **QPV**

**Remarque** : Les autres types de zones pourront continuer à être utilisés manuellement.

## 2. Mise en œuvre

### 2.1 Configuration préalable

Pour que Viesion puisse identifier le type de zone représentant les QPV, il est nécessaire de le définir dans paramétrage des types de zone (menu « Configuration / Communes », rubrique « Type de zone », colonne « Type de géoréférencement » :

Types de zone			
Nom	Code	Type géoréférencement	Actif
Zone Urbaine Sensible	ZUS		Oui
Hors ZUS	HZUS		Oui
Quartier Prioritaire de la Ville	QPV	QPV	<input checked="" type="checkbox"/>
ZFU	ZFU	QPV	Oui
Iris	IRIS		Oui

Dès lors que ce paramétrage est fait, Viesion va appliquer la recherche de QPV sur ce type de zone lors de la saisie des adresses (et il ne sera plus possible de saisir manuelle une zone sur ce type).

### 2.2 Saisie d'une adresse

#### 2.2.1 Adresse avec QPV

Lors de la saisie d'une adresse, pour que le géoréférencement se fasse, il est impératif de saisir l'adresse en utilisant la saisie assistée de la voie et en séparant correctement le numéro (et l'éventuelle répétition) :



Résidence

Adresse

Commune \* MARSEILLE 13002

Adresse 28 répét. chev

Complément d'adresse Complément d'adresse

Rue du chevalier paul - la joliette  
Rue chevalier roze - hotel de ville

Lorsque l'adresse est reconnue, un pictogramme apparait en regard de celle-ci :

Résidence

Adresse

Commune \* MARSEILLE 13002

Adresse 28 répét. Rue du chevalier paul

Lorsque l'adresse est enregistrée, s'il existe un QPV, un message l'indique :



L'adresse obtient alors automatiquement la QPV correspondant :

Adresse

Adresse

Voie 28 Rue du chevalier paul  
Lieu Dit la joliette  
Commune 13002 MARSEILLE (Marseille 2e Arrondissement)  
Intercos Métropole d'Aix-Marseille-Provence

Zones

Quartier Prioritaire de la Ville Centre Ville Canet Arnavaux Jean Jaurès

Dates

Depuis le 20/09/2023

**Remarque** : Il n'est pas nécessaire d'avoir configuré au préalable les QPV dans la configuration des zones. Viesion ajoute automatiquement les QPV avec leur code officiel (voir 2.4 QPV codés, page 6)

### 2.2.2 Adresse avec saisie manuel du QPV

Lors de la saisie de l'adresse, il est toujours possible de saisir manuellement une zone (et donc éventuellement un QPV anciennement configuré).

Si lors de la saisie, le choix de la zone est fait sur un QPV non codé (QPV existant dans une ancienne configuration, avant la présente évolution), cela ne pose pas de problème :



Résidence

Adresse

Commune \* MARSEILLE 13002

Adresse 28 répét. Rue du chevalier paul

la joliette

Complément d'adresse Complément d'adresse

Zones

Quartier Prioritaire de la Ville - Centre ville / Les Arnavaux x

Dates de validité

Au moment de l'enregistrement, Viesion va automatiquement ajouter le QPV codé et retirer de l'adresse celui qui ne l'est pas :

Adresse

Adresse

Voie	28 Rue du chevalier paul
Lieu Dit	la joliette
Commune	13002 MARSEILLE (Marseille 2e Arrondissement)
Intercos	Métropole d'Aix-Marseille-Provence

Zones

Quartier Prioritaire de la Ville Centre Ville Canet Arnavaux Jean Jaurès

**Remarque :** Les QPV codés (ceux ajoutés automatiquement par Viesion) ne sont pas proposé à la saisie dans les zones d'une adresse. Ils seront ajoutés automatiquement à l'adresse lorsqu'elle sera géoréférencée.

### 2.2.3 Adresse ne relevant pas d'un QPV

Lorsqu'une adresse ne relève pas d'un QPV, il n'y a pas d'ajout automatique, mais les éventuelles autres zones peuvent toujours être saisies manuellement.

### 2.2.4 Adresse avec plusieurs types de zones

Si une adresse relève d'un QPV, mais également d'un autre type de zone, il suffit de saisir manuellement cet autre type de zone :

Résidence

Adresse

Commune \* MARSEILLE 13002

Adresse 28 répét. Rue du chevalier paul

la joliette

Complément d'adresse Complément d'adresse

Zones

ALE : Agence PE1 x

Dates de validité

À l'enregistrement, Viesion ajoutera en plus le QPV :



Adresse	
Adresse	
Voie	28 Rue du chevalier paul
Lieu Dit	la joliette
Commune	13002 MARSEILLE (Marseille 2e Arrondissement)
Intercos	Métropole d'Aix-Marseille-Provence
Zones	
ALE	Agence PE1
Quartier Prioritaire de la Ville	Centre Ville Canet Arnavaux Jean Jaurès
Dates	

## 2.2.5 Non modification d'un QPV codé

Lors de la modification d'une adresse, seules les zones non codées peuvent être modifiées :

Zones

Quartier Prioritaire de la Ville : Centre Ville Canet Arnavaux Jean Jaurès ALE : Agence PE1 x

Dates de validité

Il n'est pas possible de retirer manuellement un QPV codé : c'est Viesion qui le fera si l'adresse est modifiée et qu'elle ne relève plus d'un QPV.

## 2.3 Non rétroactivité du géoréférencement

Les anciennes adresses ne sont pas automatiquement géoréférencées avec les QPV. Seule les nouvelles saisies (nouvelle adresse ou nouvel enregistrement d'une adresse déjà saisie) sont prises en compte par le géoréférencement des QPV.

## 2.4 QPV codés

Lors de la saisie d'une adresse, si un QPV est identifié, celui-ci est automatiquement ajouté (s'il n'existe pas déjà) :

Zones et quartiers				
Nom	Commune	Type	Code quartier	Active
Agence PE1	Marseille 2e Arrondissement : 13002	ALE		Oui
Centre ville / Les Arnavaux	Marseille 2e Arrondissement : 13002	Quartier Prioritaire de I		Oui
Centre Ville Canet Arnavaux Jean Jaurès	Marseille 2e Arrondissement : 13002	Quartier Prioritaire de I	QP013032	Oui
Centre-Nord (hors ZUS)	Marseille 2e Arrondissement : 13002	Quartier Prioritaire de I		Oui

Ces zones sont identifiées par leur code quartier. Il s'agit du code quartier officiel :



sig.ville.gouv.fr/Cartographie/QP013032

Le SIG Territoire Contact

Rechercher un territoire Recherches favorites

Le SIG ville système d'information géographique de la politique de la ville

anct agence nationale de la cohésion des territoires

CU de Marseille Provence Métropole (Mpm) > Marseille 14e >

### Quartier Prioritaire : Centre Ville Canet Arnavaux Jean Jaurès

Rattachement Contrat de ville : CU de Marseille Provence Métropole (Mpm)

Communes (6) : Marseille 14e, Marseille 15e, Marseille 1er, Marseille 2e, Marseille 3e, Marseille 6e

385	104 302
surface (ha)	population municipale 2018

Quartiers Prioritaires		Evolution
Taux de pauvreté 2018	51.3 %	→
Nombre de demandeurs d'emploi T1 2021	20 096	↗

Dans la configuration des zones, il n'est pas possible de saisir ou modifier un code de quartier :

Nom	Commune	Type	Code quartier	Active
Agence PE1	Marseille 2e Arrondissement : 13002	ALE		Oui
Centre ville / Les Arnavaux	Marseille 2e Arrondissement : 13002	Quartier Prioritaire de le		Non
Centre Ville Canet Arnavaux Jean Jaurès	Marseille 2e Arrondissement : 13002	Quartier Prioritaire de le	QP013032	<input type="checkbox"/>

**Important** : Il n'est pas recommandé de modifier le reste de la configuration d'un QPV avec un code quartier.